



Finautonome



Table des matières

Finautonome en bref

06



Message du président du conseil d'administration

L'année 2025 a été marquée par une croissance forte et structurante pour Finautonome.

En peu de temps, l'organisation a élargi sa portée, accompagné un nombre accru de personnes et mobilisé un réseau grandissant de partenaires et de professionnels. Ces avancées témoignent de la pertinence de notre mission et de la confiance qui s'installe envers notre approche.

Cette croissance rapide a aussi exigé des ajustements importants. Elle a mis en lumière la nécessité de consolider nos façons de faire, de structurer notre organisation et de soutenir notre équipe dans un contexte exigeant, à la fois humain et technique.

Plus que jamais, nous sommes convaincus que le bien-être financier est un levier essentiel pour permettre aux personnes en situation de handicap et aux proches aidants de vivre avec plus de dignité, de sécurité et de pouvoir d'agir, malgré les défis importants d'accessibilité et d'équité auxquels elles font face au quotidien.

Le conseil d'administration a accompagné cette évolution avec rigueur, engagement et bienveillance, contribuant à maintenir une gouvernance solide tout en soutenant les transformations nécessaires.

L'année à venir s'inscrit dans une nouvelle phase.

Après une période d'accélération, notre priorité pour 2026 sera de stabiliser l'organisation et de lui donner un rythme plus constant. Nous devons également prendre le temps de réfléchir aux stratégies qui nous permettront de demeurer pertinents, contributifs et profondément à l'écoute des besoins des personnes en situation de handicap et des proches aidants.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration, l'équipe de Finautonome, ainsi que l'ensemble des partenaires et collaborateurs. Leur engagement est au cœur de cette progression et de notre capacité à aller plus loin.

**Ensemble, nous poursuivons un objectif clair :
rendre les droits réellement accessibles.**

Jean-Pierre Morier
Président du CA, Finautonome



Mot de la directrice générale

L'année 2025 a été une année charnière pour Finautonome.

Non seulement parce que les besoins sont criants — trop de personnes en situation de handicap et de proches aidants n'accèdent toujours pas à leurs droits — mais aussi parce que nous avons été témoins, plus que jamais, de l'ampleur des obstacles qu'elles doivent franchir pour y parvenir.

Derrière chaque démarche, il y a des personnes fatiguées, souvent seules, confrontées à des systèmes complexes, exigeants et peu adaptés à leur réalité. L'accès aux programmes ne dépend pas seulement de leur existence, mais de la capacité réelle des personnes à les comprendre, à s'y retrouver et à compléter des démarches souvent lourdes et fragmentées.

C'est précisément là que Finautonome agit.

Notre rôle est d'être un pont entre les programmes et les personnes à qui ils s'adressent. Un pont qui ne se limite pas à transmettre de l'information, mais qui vise à redonner du pouvoir d'agir, à soutenir la compréhension et à alléger une surcharge administrative devenue pour plusieurs un obstacle à leurs droits.

Faire ce travail n'est pas simple.

Cela demande de construire la confiance, de démontrer la pertinence de notre approche, de s'adapter à des réalités multiples et de faire grandir une organisation tout en restant profondément ancrée dans le terrain et à l'écoute des personnes, à l'interne et à l'externe.

En 2025, cette confiance a franchi un cap déterminant. Elle s'est traduite par des partenariats structurants, mais surtout par une reconnaissance claire de notre rôle dans l'écosystème. Nous tenons à souligner l'appui de la Fondation Mirella et Lino Saputo, dont le financement du projet Fil d'Ariane a agi comme un véritable levier. Ce projet nous a permis de mieux comprendre les parcours administratifs, d'identifier les points de rupture et de démontrer, avec rigueur, la pertinence de notre approche.

À partir de cette base, Finautonome a franchi une nouvelle étape.

Suite...

Les engagements obtenus en 2025 — avec Emploi et Développement social Canada, L'Appui, l'Autorité des marchés financiers, Mission inclusion, le ministère de la Santé et des Services sociaux et Prospérité Canada — viennent consolider et accélérer notre développement.

Mais au-delà du financement, ces appuis traduisent une conviction partagée : celle que l'accès aux droits doit être soutenu, accompagné et rendu réellement possible.

Cette conviction se reflète aussi dans un autre pilier essentiel de notre développement : l'éducation financière.

Avec le déploiement du Parcours d'éducation financière, nous avons amorcé une transformation importante de notre action. En combinant ateliers pratiques, accompagnement individuel et outils concrets, ce projet permet non seulement de mieux comprendre les programmes, mais surtout de passer à l'action, de développer des compétences durables et de renforcer le pouvoir d'agir des personnes.

En 2025, nous avons accompagné 1767 personnes, nous avons réalisé 49 événements lors de conférences et salons ce qui nous a permis d'informer 5796 personnes sur leurs droits, renforcé nos outils, structuré notre organisation et affirmé notre rôle en défense collective des droits que nous mettons de plus en plus de l'avant.

L'année 2026 s'ouvre avec une ambition claire : poursuivre ce travail avec une équipe motivée tout en prenant le temps de consolider nos pratiques, d'ajuster nos approches et de rester à l'écoute des unes et des autres pour le bénéfice des personnes qui nous accordent leur confiance.

Merci à tous ceux qui y prennent part.

Pascale Pilon

Directrice générale, Finautonome



Finautonome

Finautonome en bref

Finautonome agit pour rendre accessibles les programmes financiers et fiscaux, en combinant :

- Vulgarisation
- Accompagnement
- Mobilisation

Cette approche est directement alignée avec le plan d'action 2025, qui visait à outiller, accompagner et connecter les acteurs autour du bien-être financier des personnes en situation de handicap et les proches aidants.

Contexte et enjeux

Les constats observés en 2025 confirment les enjeux identifiés dans le plan d'action :

- Toujours un faible accès aux aides financières
- Une grande complexité administrative
- Des besoins importants en littératie financière

Ces enjeux se traduisent concrètement par :

- Des démarches abandonnées
- Des droits non exercés
- Une surcharge pour les proches aidants

C'est dans ce contexte que Finautonome intervient comme défenseur d'accès aux droits.

Mesure d'impact

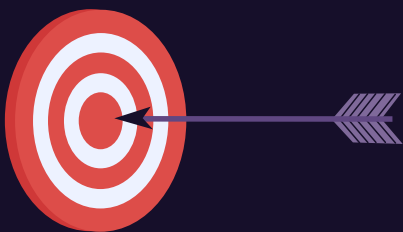
En 2025, les résultats observés démontrent une forte progression par rapport aux cibles du plan d'action :

- 1767 personnes accompagnées (cible: 2 000)
- 880 professionnels sensibilisés (cible: 500)
- 76 participants au Parcours d'éducation financière (cible: 150)

Ces résultats traduisent :

- une augmentation significative de l'accès aux programmes
- une amélioration de la compréhension des mesures disponibles
- une contribution concrète à la réduction du non-recours

Ils confirment également la pertinence du modèle d'accompagnement de Finautonome et la nécessité de poursuivre son déploiement à plus grande échelle.



Membres de l'équipe d'accompagnement



Julie



Élizabeth



Lise



Andrée

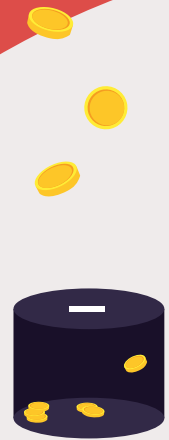


Mindy



Lyne

Mise en œuvre du plan d'action 2025



5.1 Développer des outils accessibles et des services adaptés

En 2025, Finautonome a franchi un cap dans sa capacité à rendre les droits financiers réellement accessibles.

Car le constat est clair : les programmes existent, mais leur complexité empêche encore trop de personnes d'y accéder.

Face à cette réalité, nous avons concentré nos efforts sur un levier central : transformer une information complexe en outils concrets, simples et utiles.

Dans le cadre des travaux réalisés, notamment en lien avec la mesure 61, Finautonome a structuré une première génération d'outils conçus pour répondre directement aux obstacles vécus sur le terrain.

Ce travail a permis de :

- 01 Simplifier l'accès à l'information fiscale et financière par catégorie d'âge et de profil personne proche aidante
- 02 Offrir une démarche par étapes plus systématiques qui évite les allers-retours inutiles
- 03 Outiller autant les personnes que les intervenants avec des fiches simplifiés

Concrètement, cela s'est traduit par l'amélioration :

- 01 d'un carnet de bord qui peut être utile à plusieurs besoins de soutien financier
- 02 des supports visuels facilitant la compréhension des programmes et des textes plus simples et plus clairs
- 03 des contenus vulgarisés pensés pour être réellement utilisés

Ces outils marquent un changement important car ils soutiennent l'autonomie et l'autodétermination en rendant plus accessible les programmes. Ils rendent possible ce qui, trop souvent, ne l'était pas : comprendre rapidement sa situation, identifier les bons programmes et amorcer les démarches.

Les travaux réalisés en 2025 posent ainsi les bases d'une transformation plus large : celle d'un accès aux droits plus fluide, plus structuré et mieux intégré aux pratiques des milieux de la santé et du communautaire.

5.2 Augmenter l'accès aux programmes et accompagner les personnes

Le plan d'action visait à rejoindre au moins 2000 personnes francophones dans leurs démarches.

En 2025, Finautonome a atteint 5796 personnes !

Pour atteindre ces objectifs, nous avons augmenté notre présence sur les médias numériques, dans des médias spécialisés comme la chronique dans le Paraquad de Mémo Québec et participé à 49 événements soit sur notre plateforme, avec des partenaires en virtuel ou en présentiel.

Quelques bons coups en communications



En 2025, Finautonome a poursuivi le développement de sa présence sur les médias sociaux, en misant sur une approche plus structurée et cohérente. Un travail d'uniformisation de l'image et des messages a été réalisé afin de renforcer la reconnaissance de l'organisation et la clarté de ses communications. Cette évolution s'est accompagnée d'une diffusion plus régulière de contenus variés, permettant à la fois d'informer, de sensibiliser et de rejoindre un public plus large autour des enjeux liés à l'accès aux droits et à l'autonomie financière.

LinkedIn

- Augmentation de 93 abonnés
- 385 vues de la page
- 197 visiteurs uniques
- 20 223 impressions

YouTube

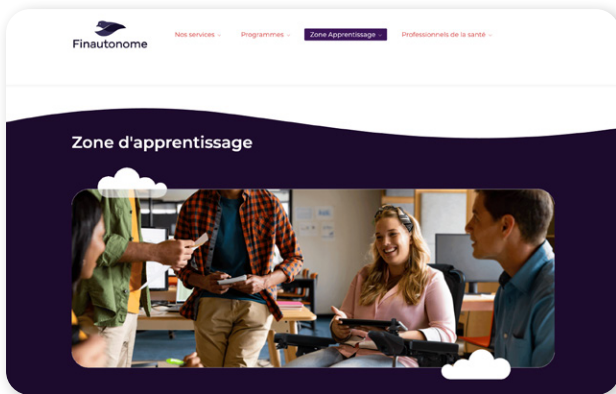
- 7 publications, dont 5 conférences
- 2052 visionnements totaux à ce jour

Facebook

- Augmentation de 828 abonnés pour un total de 1602 abonnés
- 18 500 visites de la page
- 34 contenus publiés générant plus de 361 000 vues (incluant vidéos, publications, stories et publicités)
- 5800 interactions
- 3200 clics sur des liens

Nouveau site web

- Trafic de 26 000 visites depuis janvier 2026



Une présence remarquée à la Zone économie de RDI

Nous sommes heureux de partager que Finautonome a été présenté dans un reportage de Radio-Canada sur les crédits d'impôts pour les personnes handicapées, réalisé par Marie-Claude Morin de la Zone Économie.

Le reportage souligne l'importance de notre accompagnement gratuit pour aider les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants à mieux comprendre les aides financières qui leur sont dues.



5.3 Déployer l'éducation financière inclusive

Le plan d'action prévoyait le déploiement du Parcours d'éducation financière et la participation d'au moins 150 personnes.

Parcours de littératie financière – Faits saillants 2025

En 2025, Finautonome a déployé la première année de son Parcours de littératie financière, un projet pilote structurant visant à développer un modèle d'intervention accessible et reproductible pour les personnes en situation de handicap.

Le Parcours repose sur une approche concrète combinant quatre ateliers pratiques, offerts sur plusieurs mois, ainsi qu'un accompagnement individuel favorisant le passage à l'action et une recherche action menée par la Maison de l'innovation sociale. Nous tenons à souligner l'apport du comité de pilotage, composé de 12 personnes sans qui le contenu du Parcours n'aurait pas été aussi pertinent et adapté.

Déploiement 2025

8 groupes réalisés dans plusieurs régions du Québec

76 participants rejoints

6 groupes complétés en 2025
(2 complétés début 2026)

100 % du contenu pédagogique
et des outils développés

93,75 % de réalisation du
déploiement des groupes

50,67 % de la cible initiale
de participants atteinte



Retombées observées

Le Parcours a permis aux participants de :

- mieux comprendre les programmes et mesures financières disponibles
- développer des compétences concrètes en gestion budgétaire
- entreprendre des démarches (ex. demandes de crédits, planification financière)
- accroître leur autonomie et réduire leur stress financier

Les résultats confirment que le Parcours répond à un besoin réel, notamment en raison d'une méconnaissance importante des programmes et des critères d'admissibilité.



Effets structurants

Au-delà des participants, le projet a permis de :

- renforcer les capacités des partenaires
- générer des références vers les services d'accompagnement
- consolider une approche adaptée aux différentes réalités de handicap

La promotion du Parcours d'éducation financière a reposé sur une stratégie de communication multicanale visant à réunir participants, partenaires et acteurs du milieu. Plusieurs actions ont été déployées : publications sur les réseaux sociaux (valorisation des ateliers, témoignages et partenariats, notamment avec l'AMF), organisation de webinaires avec plusieurs partenaires clés, diffusion de contenus en collaboration avec les partenaires, envois d'infolettres et d'invitations ciblées, ainsi que la distribution de brochure auprès des organismes. La participation à des salons a également contribué à accroître la visibilité du Parcours et à rejoindre de nouveaux publics.

Cette approche a permis d'assurer une présence continue, d'élargir la portée du projet et de renforcer les liens avec les partenaires. Entre mai-août et septembre-décembre, les résultats montrent une progression notable de l'engagement sur nos réseaux sociaux (+12,1 % de vues, +21,8 % d'interactions, +55,3 % de visites de la page, +57,3 % d'abonnés), témoignant de l'intérêt croissant pour le Parcours.

Bien que le nombre de participants soit inférieur à la cible initiale, cette première année a permis de structurer les fondations du Parcours : contenus, outils, équipe et partenariats.

Les apprentissages issus de cette phase pilote orientent déjà les ajustements pour les cohortes à venir et soutiennent un déploiement à plus grande échelle.

5.4 Sensibiliser les professionnels et renforcer les collaborations



L'année 2025 a été marquée par un effet d'entraînement significatif dans les milieux professionnels. À mesure que les services de Finautonome se font connaître, le bouche-à-oreille s'intensifie et favorise une mobilisation croissante des professionnels autour des enjeux d'accès aux droits.

Cet accueil témoigne d'un besoin réel sur le terrain et ouvre la voie à une transformation plus rapide et plus structurante de l'accès aux mesures financières et fiscales.

En cohérence avec l'objectif du plan d'action visant la sensibilisation de 500 professionnels, Finautonome a déployé plusieurs actions concrètes, notamment par la tenue de présentations au sein de différents CIUSSS, d'unités de soins et auprès de partenaires du réseau de la santé.

Notre directrice générale a aussi pris part à des panels renforçant notre présence et notre notoriété auprès des milieux financiers, notamment au cours d'une activité de renforcement des capacités des acteurs de la Stratégie québécoise en éducation financière et lors d'une activité de formation de l'Association de la planification financière et fiscale (APFF) et lors du prestigieux Summit For Caregivers.

En 2025, Finautonome a sensibilisé 880 professionnels, dépassant largement la cible initiale de 500.

Ces interventions ont permis de :

- faire connaître les services de Finautonome
- renforcer les liens avec les milieux de la santé et les acteurs communautaires
- améliorer la collaboration autour des démarches administratives





Le projet Sentinelle avec le Conseil québécois des entreprises adaptées du Québec (CQEA)

Un autre très beau projet s’est concrétisé en collaboration avec le Conseil québécois des entreprises adaptées(CQEA). L’objectif est de former des formateurs dont le rôle sera d’agir à titre de sentinelle dans les entreprises adaptées du CQEA pour qu’elles puissent ensuite transmettre efficacement des compétences en littératie financière aux travailleurs en situation de handicap. Cette transmission favorise le bien-être financier et l’autonomie des travailleurs et travailleuses en situation de handicap. Cette très heureuse collaboration permet d’envisager un déploiement plus rapide de l’accès à des soutiens financiers existants, mais encore trop peu connus.

Projet dans le cadre de la mesure 61 du Plan d’action gouvernemental pour les proches aidants

Finalement, les travaux réalisés dans le cadre de la mesure 61 marquent un point de bascule. Les outils développés et les apprentissages issus du terrain permettent désormais d’envisager une intégration plus structurée du repérage et de l’accompagnement financier au sein des pratiques. L’écoute et l’attention que porte le ministère Santé et Services Sociaux sur les enjeux de précarisation financière des proches aidants nous permet d’espérer une continuité des travaux pour favoriser l’accès à l’aide et au soutien existant. Nous avons donc réalisé une révision complète du site internet en ayant recours à des spécialistes de l’accessibilité universelle et de l’expertise d’Ikram El Kamouni, chargée de projet organisationnel pour Finautonomie. Il est désormais possible de télécharger 26 fiches simplifiées sur les programmes d’aide des gouvernements, Comprendre l’admissibilité aux programmes et les étapes qui faciliteront vos démarches.



Ikram El Kamouni



Projets de recherche et mobilisation des connaissances

Dans une perspective de mobilisation et de défense collective des droits, Finautonome s'est également engagée dans des projets de recherche structurants visant à documenter les réalités vécues par les personnes en situation de handicap et leurs proches. Ces démarches permettent de transformer les expériences terrain en leviers concrets d'amélioration des politiques publiques et des pratiques professionnelles.

Finautonome participe actuellement à un projet intitulé « Créer un partenariat pour analyser l'expérience des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans la réalisation du travail administratif requis pour demander de l'aide financière gouvernementale », soutenu par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Ce projet vise à mieux comprendre la charge administrative imposée aux personnes et à identifier des pistes concrètes de simplification des démarches.

En complémentarité, le projet « L'expérience des personnes en situation de handicap lors du processus de complétion du formulaire pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) auprès de leur médecin de famille ».

a été retenu pour un financement dans le cadre du Fonds pour une société inclusive, en collaboration avec Société inclusive. Ce projet documente de manière approfondie les obstacles rencontrés dans une étape clé d'accès aux droits.

Ces deux recherches, étroitement liées, permettent de croiser les données sur l'expérience administrative globale et sur un moment critique du parcours d'accès aux programmes. Elles contribuent directement à renforcer les actions de plaidoyer de Finautonome, en appuyant ses interventions sur des données probantes et en mettant de l'avant la voix des personnes concernées. Nous tenons à remercier l'équipe de recherche composée de Catherine des Rivières-Pigeon, chercheuse principale, Charo Rodriguez, co-chercheuse et de Bianka Corbin, professionnelle de recherche qui sont des collaboratrices extraordinaires.

Une approche coordonnée

L'année à venir s'inscrit dans cette trajectoire, avec la volonté de passer d'initiatives ponctuelles à une approche plus coordonnée, en renforçant les liens entre le réseau de la santé, les partenaires communautaires et l'expertise de Finautonome. Cette évolution ouvre la voie à un déploiement à plus grande échelle et à une transformation durable de l'accès aux droits financiers.



5.5 Renforcer les partenariats stratégiques

En 2025, les partenariats de Finautonome ont pris une nouvelle dimension.

Les engagements obtenus auprès d'Emploi et Développement social Canada, de L'Appui, de l'Autorité des marchés financiers et Mission inclusion, du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la mesure 61, ainsi que de Prospérité Canada, ont permis bien plus qu'un soutien financier: ils ont structuré un véritable réseau d'action autour de l'accès aux droits.

Ces ententes ont ouvert des espaces concrets de collaboration.

Elles ont permis:

- de participer à des communautés de pratique réunissant des acteurs du réseau de la santé, du communautaire et du secteur financier
- de multiplier les occasions de rencontre et d'échange avec les partenaires terrain
- de mieux coordonner les interventions et d'harmoniser les pratiques

Peu à peu, ces liens transforment la manière dont les parcours sont pensés: moins fragmentés, plus cohérents, plus humains.

Mais surtout, ces partenariats nous ont permis d'aller là où les systèmes rejoignent encore difficilement les personnes. Ils contribuent à élargir nos réseaux et à rejoindre des communautés souvent éloignées ou méfiantes à l'égard des institutions, notamment au sein des communautés LGBTQ+ et autochtones.

Ces rencontres ont été marquantes. Elles ont permis de mieux comprendre des réalités parfois invisibles dans les parcours administratifs traditionnels, et de reconnaître que l'accès aux droits passe aussi par la confiance, la proximité et l'adaptation des approches.

Elles ont aussi mis en lumière un angle mort important: la réalité des nouveaux arrivants et des personnes des Premières nations que nous prendrons davantage en considération dans notre prochain plan d'action.

En 2025, nous avons constaté que nous ne sommes pas encore suffisamment outillés pour répondre pleinement à leurs besoins, notamment en raison de la complexité des parcours migratoires, des statuts administratifs et des enjeux de compréhension des systèmes fiscaux et financiers.

Ce constat devient un point de départ.

L'année à venir sera marquée par une attention particulière à ces réalités, avec la volonté de mieux adapter nos outils, nos approches et nos partenariats afin de rejoindre ces personnes de manière plus juste et plus efficace.

En 2025, les partenariats n'ont pas seulement renforcé notre organisation.

Ils ont élargi notre regard, déplacé nos pratiques et confirmé une conviction: pour que les droits soient réels, ils doivent être accessibles à toutes et à tous, dans toute la diversité des parcours.

5.6 Défense collective des droits et plaidoyer

Dans la continuité de ces actions, Finautonome passe clairement à une autre vitesse en structurant sa défense collective des droits à travers un plan de mobilisation ambitieux et assumé. Ce virage est essentiel : les obstacles que nous documentons depuis des années ne peuvent plus seulement être observés, ils doivent être portés, nommés et transformés.

En ancrant notre démarche dans la mobilisation active de nos membres, nous faisons le choix de partir du réel, des parcours complexes, de la surcharge administrative et du non-recours pour construire une parole collective forte et légitime.

Cette approche s'appuie également sur un ancrage de plus en plus solide dans des projets de recherche structurants. Dans une perspective de mobilisation et de défense collective des droits, Finautonome s'est engagée dans des démarches visant à documenter de manière rigoureuse les réalités vécues par les personnes en situation de handicap et leurs proches, afin de transformer les expériences terrain en leviers concrets d'amélioration des politiques publiques et des pratiques professionnelles.

Finautonome participe notamment au projet « Créer un partenariat pour analyser l'expérience des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans la réalisation du travail administratif requis pour demander de l'aide financière gouvernementale », soutenu par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Ce projet vise à mieux comprendre la charge administrative imposée aux personnes et à identifier des pistes concrètes de simplification des démarches.

En complémentarité, le projet « L'expérience des personnes en situation de handicap lors du processus de complétion du formulaire pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) auprès de leur médecin de famille », financé dans le cadre du Fonds pour une société inclusive en collaboration avec Société inclusive, documente en profondeur les obstacles rencontrés dans une étape clé d'accès aux droits.

Ces deux recherches, étroitement liées, permettent de croiser les données sur l'expérience administrative globale et sur un moment critique du parcours. Elles viennent renforcer directement notre capacité d'action, en appuyant nos interventions sur des données probantes et en donnant un poids supplémentaire à la voix des personnes concernées.

Ainsi, la documentation des enjeux, la production de connaissances et le plaidoyer s'articulent de manière cohérente pour transformer notre expertise terrain en pouvoir d'influence auprès des décideurs.

Structurée en phases claires et appuyée par des espaces de dialogue concrets, cette démarche renforce notre capacité à faire émerger des revendications qui reflètent véritablement les réalités vécues. Elle confirme que Finautonome n'est pas seulement un organisme qui accompagne : c'est un acteur qui structure, mobilise et fait avancer les conditions d'accès aux droits.

Nous sommes en train de bâtir un levier durable de changement. C'est en collaborant avec les organismes déjà bien en place dans le paysage de la défense des droits que nous y parviendrons.

Développement organisationnel et gouvernance

6.1 Structuration des ressources humaines

En 2025, Finautonome a poursuivi un travail de structuration de ses pratiques internes, en réponse à une transformation rapide de son équipe et de ses façons de travailler.

L'organisation est passée de deux à neuf personnes, à temps plein et à temps partiel, toutes en télétravail. Cette croissance s'est faite dans un contexte particulier: une équipe engagée, dont plusieurs personnes vivent elles-mêmes des réalités de handicap ou de proche aidance et qui portent au quotidien des interventions exigeantes, à la fois profondément humaines et techniquement complexes, notamment en matière de fiscalité et d'accès aux droits.

Ces réalités ont mis en lumière des besoins importants en termes de clarté, de coordination et de soutien.

Le chantier RH s'est donc construit progressivement, à partir des personnes en place, en cherchant à mieux outiller l'équipe sans perdre la souplesse et l'écoute qui caractérisent Finautonome.

Un premier axe a consisté à clarifier les rôles, les responsabilités et les attentes. À travers la grille de classification des emplois et le cadre de gestion des attentes et des écarts, l'organisation s'est dotée de repères plus explicites pour encadrer la contribution de

chacun, tout en privilégiant une approche progressive et adaptée aux réalités individuelles.

Un second axe a porté sur la formalisation des pratiques de travail. Le manuel des personnes employées, le code de civilité, ainsi que les politiques de télétravail et de conditions de travail permettent désormais de mieux soutenir la collaboration, malgré la distance, et de réduire les zones d'incertitude dans le fonctionnement quotidien.

Ce chantier n'a pas été linéaire. Il s'est déployé dans un contexte d'ajustements continus, marqué par des arrivées et des départs, des apprentissages, et la nécessité de concilier des exigences organisationnelles avec des réalités humaines parfois complexes.

Aujourd'hui, ces travaux permettent de mieux soutenir l'équipe, de sécuriser les pratiques et de renforcer la capacité de l'organisation à agir de manière cohérente, tout en restant fidèle à son approche centrée sur les personnes.

Nous tenons à souligner l'apport de toutes les personnes suivantes pour leur contribution à titre d'employé de Finautonome au cours de la dernière année.

6.2 Gouvernance et engagement du conseil d'administration

Tout au long de l'année, Finautonome a pu s'appuyer sur la constance, l'engagement et la bienveillance des membres de son conseil d'administration. Dans un contexte de croissance rapide et de structuration importante, leur présence active a permis de maintenir des espaces de réflexion, de prise de décision et de recul essentiels.

Le conseil d'administration a su jouer pleinement son rôle, en soutenant l'organisation avec rigueur, tout en demeurant attentif aux réalités humaines portées par l'équipe et les personnes accompagnées. Cette posture a contribué à instaurer une gouvernance à la fois solide et adaptée, où les décisions s'inscrivent dans une vision à long terme, sans perdre de vue les enjeux concrets du terrain.

Dans cette continuité, une révision des règlements généraux a été réalisée afin de mieux refléter l'évolution de l'organisation et ses besoins actuels.

6.3 Synthèse des modifications aux règlements généraux

Les ajustements apportés ne viennent pas transformer les fondements de Finautonome, mais plutôt les mettre à jour et les renforcer pour soutenir sa croissance.

Les principales modifications sont les suivantes :

Modification de l'énoncé de mission de Finautonome afin l'évolution des activités de Finautonome et des besoins exprimés par les personnes en situation de handicap et leurs proches démontre l'importance d'intégrer plus explicitement la mobilisation et la défense collective des droits financiers.

Amélioration des mécanismes de gouvernance du CA

Renforcement de l'encadrement financier

Perspectives 2026

Dans la continuité du plan d'action 2025 et en préparation de sa planification stratégique 2026–2030, Finautonome entend poursuivre le développement de ses actions en misant à la fois sur l'élargissement de sa portée et le renforcement de ses fondations.

L'organisation poursuivra le déploiement de ses services à plus grande échelle, afin de rejoindre un nombre accru de personnes et de mieux répondre aux besoins encore trop souvent non comblés, notamment chez les populations plus éloignées ou moins bien desservies.

Elle renforcera également son rôle en matière de défense des droits, en s'appuyant sur les réalités observées sur le terrain pour contribuer à faire évoluer les pratiques, réduire les obstacles et favoriser un meilleur accès aux mesures existantes.

Enfin, Finautonome continuera de consolider ses capacités organisationnelles, dans une perspective de pérennité, de cohérence et de qualité des interventions, en s'assurant que sa croissance repose sur des bases solides et adaptées à ses réalités.



Remerciements

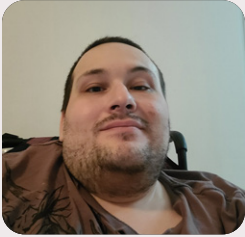


L'année 2025–2026 a été marquée par une croissance importante, des réalisations structurantes et de nombreux défis relevés collectivement. Rien de cela n'aurait été possible sans l'engagement des nombreuses personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la mission de Finautonome.

Nous souhaitons remercier chaleureusement l'ensemble des membres de l'équipe qui ont travaillé au cours de l'année. Par leur rigueur, leur humanité, leur expertise et leur engagement quotidien, elles ont contribué à faire de Finautonome une organisation toujours plus solide, accessible et ancrée dans les réalités du terrain.



L'équipe de Finautonome



Alexandre
Degongre



Andrée
Coupal



Danielle
Bergeron



Duaij
Muhammad



Elizabeth
Lowe



Gabrielle
Chenier



Ikram
El Kamouni



Julie
Rivard



Lise
Côté



Lyne
Daoust



Michael
Gagné



Mindy
Canto



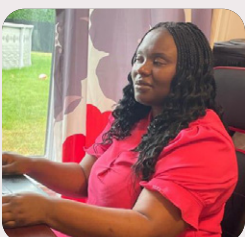
Nathalie
Dionne



Nathalie
Plante



Pascale
Pilon



Patriciane
Makouo



Victoria
Pellizari

Nous remercions également toutes les personnes qui se sont investies bénévolement auprès de l'organisation. Qu'il s'agisse de leur implication au sein de la gouvernance, des comités, dans nos réflexions ou dans le soutien à nos activités, leur contribution enrichit concrètement notre capacité d'agir.



Jean-Pierre Morier,
Président



Anne Vincent,
Vice-présidente



Roxanne Duhaime,
Secrétaire et trésorière



Valérie Larouche,
Administratrice



Stéphane Dubé,
Administrateur



Guillaume Marcotte,
Administrateur

Un remerciement tout particulier est adressé à une administratrice qui termine cette année son implication au sein du conseil d'administration, Valérie Larouche. Nous soulignons avec reconnaissance sa contribution marquante à l'évolution de Finautonome. Par sa vision audacieuse, sa générosité et le partage de son expérience à titre de directrice générale de l'organisme Mères avec pouvoir, elle a enrichi nos pratiques et contribué à faire évoluer notre organisation avec ambition et confiance.

Son passage au sein de notre gouvernance laissera une empreinte durable et nous lui souhaitons la suite la plus inspirante qui soit.

Merci aux membres du comité de pilotage du Parcours d'éducation financière :

Jessyca Taylor

Julie Lahaye

Richard Cléroux

Sylvie Pelletier

Sébastien Moisan

Joé Vaillancourt

Michel Gariépy

Greg Labrosse

Ariane Deveau

Alexia Favre

Jean Michel Bernier

Merci aux membres du comité aviseur pour les mesures d'accessibilité financière des personnes proches aidantes :

Geneviève Gravel

Loriane Estienne

Justine LeBlanc

Fadwa Belaouch

Lise Roche

Chantal Tardif

Nathalie Déziel

Sophie Morin

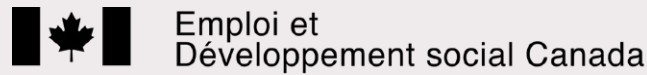
Suzanne Guérard

Oliver Fitzpatrick

Michèle Archambault

Sara Vassigh

Merci à nos partenaires financiers




Enfin, merci à toutes les personnes accompagnées, partenaires, bailleurs de fonds et alliés qui nous accordent leur confiance et qui contribuent, à leur manière, à faire avancer notre mission.





Coordonnées

 **1833-866-7334**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 facebook.com/Finautonome

 linkedin.com/company/finautonome

finautonome.org

Contactez-nous par courriel

Ligne d'aide:
aide@finautonome.org

Collaborations, formations et conférences:
adjointe@finautonome.org